

Monsieur , bonjour

Aujourd'hui je me présente à vous pour vous faire part de mes inquiétudes concernant le projet d'une unité de méthanisation à moins d'un kilomètre de mon domicile .

Lors d'une réunion publique plusieurs points ont été abordé dont celui de la localisation de ce projet , je ne rejette absolument pas les unités de méthanisations qui pourraient être une solution durable pour une énergie meilleure .

Néanmoins n'y a t-il pas d'autres endroits plus éloignés de nos villages pour construire ce genre de structure ?

Les parcs éoliens bénéficient eux d'une réglementation plus rigoureuse et plus respectueuse vis à vis des nuisances et de l'oénotourisme qu'elles pourraient causé à la population , pourquoi cette réglementation ne s'applique t-elle pas aux unités de méthanisation également?

D'autre part les entrants qui ont été évoqués lors de la réunion publique par les porteurs de projets étaient exclusivement agricoles , quelle réglementation pourriez vous mettre en place pour qu'aucun entrants autre que agricole soit acceptez à long terme ?

Avez vous pensez également à la pollution , aux substances que le méthaniseur rejettera ? Quelle garantie avons nous que celle ci ne sera pas nocive ? Dans 10 ou 15 ans lorsque nous commencerons à nous intéresser à cette étude il sera surement trop tard

Congy est un petit village qui vit presque exclusivement de l'oénotourisme , le vignoble est une tradition et qui se transmet de générations en générations, on ne compte pas moins de 17 viticulteurs dans notre village .

Pensez vous que nous , viticulteurs qui vivont depuis des générations sur l'héritage qu'avons battis nos grand parents avons envie de voir notre patrimoine dégradé par un méthaniseur ?

A long terme , vous ne pouvez en aucun cas nous garantir que notre exploitation viticole réagisse favorablement à l'installation d'un méthaniseur .. La vigne est une ressource qui nous fais vivre depuis si longtemps , classé au patrimoine mondial de l'UNESCO , je ne pense pas que ce projet puisse être en accord avec l'oénotourisme .

Les entrants seront amenés par camion , nos routes de campagne sont déjà fortement dégradée , dois je en conclure que nous , la population devons payer pour les réparations des routes abimées par un projet que l'on refuse à cet endroit ?

Est ce normal qu'aucun des porteurs de projets n'habitent à Congy , pourquoi ne pas trouvé une terre près de ses agriculteurs pour que le trajet soit moins loin et que les entrants n'est pas besoin de voyager ?

Pour quelle raisons devrions nous tolérer un projet de cette ampleur alors que

les porteurs de projets ne résident pas dans notre village ?
On nous certifie également qu'aucune nuisance olfactive ne sera déclarée.
Lorsque les entrants seront vidés sur le site , je doute que toutes ses
marchandises soient bâchées pour ne laisser aucune odeur passée.
Encore une fois qu'elle garantie avons nous , une parole ?

En ce qui concerne les « contrôles » si je puis dire du bon état sanitaire et du
bon fonctionnement du site , trouvez vous ça normal que la date des contrôles
soient donnée avant l'inspection ?

Merci de bien vouloir étudier nos demandes concernant ce projet , de penser
aux habitants pour qui , ce méthaniseur fera partit de leur quotidien durant
ses cinquantes prochaines années , d'évaluer les nuisances , le trafic routier
important , nos exploitations si précieuse , et surtout nos qualité de vie après
l'implantation de ce projet pour qui les porteurs de projets ne se soucient pas .

Vous remerciant d'avance pour l'importance que vous porterez à nos

témoignages ,

Bien Cordialement